



Logistique
Intermarché

Réunion de négociation des Seniors

Du 20 Octobre 2009

La CGT vous informe

ENCORE UNE NEGOCIATION POUR RIEN

La direction reste fidèle à elle-même : elle a rempli ses obligations en convoquant les organisations syndicales afin de négocier un accord sur le maintien dans l'emploi des seniors. Elle ne veut surtout pas s'engager dans la reconnaissance de la pénibilité et refuse de l'aborder alors que 161 salariés d'ITM-LI en 3 ans ont été déclarés inaptés à leur poste de travail et ont été licenciés.

DE QUI SE MOQUE T-ON ?

La direction nous nargue en parlant à tour de bras "d'usine à colis" dans toutes ses déclarations.

Toutes les propositions CGT pour favoriser le maintien des seniors dans l'emploi et l'amélioration des conditions de travail en général ont été refusées en BLOC :

- ☞ réduction du nombre de colis/heures.
- ☞ aménagement d'horaires ex : passage de nuit à jour sans perte de salaire etc.
- ☞ passage à temps partiel avec maintien de la rémunération à temps plein.
- ☞ amélioration des conditions de travail ex : transpalette électrique, dépalettiseur, bureau climatisé et insonorisé etc.
- ☞ pénibilité au travail reconnue avec la mise en place d'une échelle selon les métiers.
- ☞ évolution de carrière de l'embauche à la retraite.
- ☞ une semaine de congés payés en plus.
- ☞ etc....

La direction veut seulement ne pas payer la pénalité de 1% sur la masse salariale soit environ 2 100 000 € euros et veut se contenter d'appliquer son plan d'action sans prendre en compte nos demandes légitimes.

Avec les annonces de la direction de faire des entrepôts des "usines à colis" qui vont encore aggraver la pénibilité : Comment garder l'emploi des seniors ainsi que celui de tous les salariés avec de telles cadences et de telles conditions de travail qui ne cessent de se dégrader de jour en jour !